



DOSSIER DE CANDIDATURE

ANIMATEUR SUPPLEANT - SAISON 2021/2022

ECOLE DEPARTEMENTALE DES CADRES DU COMITE DE L' AISNE DE JUDO

Le comité départemental de l'Aisne de judo a délégué de la Ligue des Hauts de France et de son I.R.F.E.J.J (Institut Régional de Formation et d'Entraînements du Judo-Jujitsu) pour la mise en place d'une Ecole des Cadres dans le département. Cette école organise la préparation et l'examen pour les qualifications Fédérales à l'enseignement bénévole de l'Animateur Suppléant (AS).

L'ANIMATEUR SUPPLEANT



LE METIER ET LES COMPETENCES

L'animateur suppléant est sous la dépendance fonctionnelle de l'enseignant qui est son tuteur, il peut intervenir seul en cas d'absence de son professeur pour cause de maladie, d'encadrement de compétition, de formation continue fédérale et empêchement exceptionnel.

Ce remplacement occasionnel ne pourra excéder une période continue d'un mois.

Il ne peut exercer que dans le cadre des activités de l'association où il est licencié. Il intervient à titre bénévole

Cette qualification ne permet pas de délivrer de grade.



COMPETENCES ATTENDUES

Etre capable de préparer et conduire un cycle de séances d'un mois, sur chacune des 3 périodes de la Méthode Française d'Enseignement.

- Etre capable d'encadrer une compétition comme commissaire sportif ou arbitre.
- Etre capable de conseiller et de corriger individuellement les élèves,
- Etre capable de démontrer les principales Habilités Techniques Fondamentales de la ceinture blanche à marron, ainsi que les 5 séries du Nage No Kata.
- Etre capable de participer à l'accompagnement sur des animations et des compétitions.



CONTENUS DE FORMATION

Méthode française d'enseignement (ceinture blanche à marron)

Utilisation des procédés d'entraînement

Séance de judo et intervention pédagogique adaptée aux différents âges.

HTF judo (Tashi-waza et Ne-waza) – Nage No Kata – Droits et devoirs de l'enseignant, bases règlementaires du fonctionnement du club, système fédéral (organisation, activités...) - Hygiène et sécurité dans les dojos, conduite à tenir en cas d'accidents...



INFORMATIONS PRATIQUES

VOLUME DE FORMATION : 80h minimum

- 30h en centre de formation (département)
- 50h en structure d'accueil (club)
- 2 ½ journée de formation Commissaire Sportif / Ecole d'arbitrage + mise en situation
- 1 ½ journée de stage départemental + 1 ½ journée de stage sport adapté
- Coût de la formation : 180 euros (si PSC 1 déjà obtenu), ou 200 euros (avec formation PSC 1).

DEROULEMENT DE LA FORMATION :

- Date limite d'inscriptions : Les dossiers d'inscriptions doivent être complets pour le 23 OCTOBRE au plus tard).
- Tests d'entrée en formation : 18 Septembre 2021 de 9h à 12h
- Date de formation : début : 23 Octobre 2021 Fin : 19 Janvier 2022

PRE-REQUIS :

- Etre âgé d'au moins 18 ans le jour de l'évaluation finale
- Etre titulaire de la qualification d'assistant club (sauf pour les candidats 1^{er} dan)
- Etre au moins ceinture marron
- Etre titulaire du PSC 1 / AFPS
- Etre licencié(e) à la FFJDA pour l'année en cours et posséder un passeport sportif en cours de validité
- Etre présenté(e) par le professeur et le président du club où le candidat est licencié.

EXAMEN FINAL :

- Examen final : A déterminer
- Test technique/ Kata/ Procédés d'entraînement
- Entretien sur le rapport de stage / Epreuve pédagogique en situation



PROGRAMME DE FORMATION

***Samedi 23 Octobre 2021
9h00-17h00***

***Samedi 13 Novembre 2021
9h00-17h00***

***Samedi 4 Décembre 2021
9h00-17h00***

***Samedi 18 Décembre 2021
9h00-17h00***

***Samedi 19 Janvier 2021
9h00-17h00***

N.B : Les dates de formation pourront être modifiés à tout moment



IDENTIFICATION

Date limite du dépôt des dossiers (complets) : le 23 Octobre 2021

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :/...../..... à :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Mail :

Grade et date d'obtention.....

Titulaire de l'assistant club : Oui	Non	Date d'obtention.....
Titulaire du PSC 1 : Oui	Non	Date d'obtention :

Association d'appartenance : Nom du club :

Président : Nom et prénom :

Mail : Signature:

Professeur du club et référent du stagiaire : Nom et Prénom :

Mail : Téléphone :

Diplôme et n° : Signature :

Situation scolaire et/ou professionnelle :

Collégien, lycéen, étudiant, salarié :

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et je m'engage à suivre la formation dans son intégralité.

Fait à

Signature du candidat:

Le



RECAPITULATIF DES PIÈCES À JOINDRE

Dossier d'inscription complet à renvoyer ou à remettre au plus tard avant 23/10/2021

A RETOURNER A :

**COMITE DEPARTEMENTAL DE L' AISNE DE JUDO
3 rue Jacques Duclos
59610 FOURMIES**



Fiche d'inscription complétée et dûment signée par le président de club, l'enseignant tuteur et le candidat



Copie de la licence FFJDA pour la saison en cours



Photocopie de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1).



Un document écrit (2 à 3 pages) précisant votre parcours personnel en judo, éventuellement votre expérience pédagogique, ainsi qu'une lettre précisant vos motivations.



Si vous êtes français, la copie recto verso de la carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité. Pour les étrangers, une photocopie du titre de séjour en cours de validité



Photocopie du passeport sportif justifiant du grade de ceinture marron ou 1^{er} dan homologué.



1 Photo d'identité portant le nom et prénom ainsi que le nom de la formation suivie au dos



Le règlement du coût de la formation par chèque (180 euros si PSC 1 déjà obtenu, ou 200 euros avec passage du PSC 1) à l'ordre du Comité Départemental de l'Aisne de judo.



Le certificat médical de non contre-indication dûment complété ci-dessous



CERTIFICAT MEDICAL

CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE ET A L'ENSEIGNEMENT DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES.

Je soussigné(e).....

Docteur.....

CERTIFIE AVOIR EXAMINE

M, Mme.....

Né(e) le/...../.....

Demeurant :.....

.....

.....

Et n'avoir pas constaté, à la date de ce jour, de contre-indication médicale à la pratique et à l'enseignement du JUDO / JUJITSU.

Observations éventuelles :

Date:

Signature:

Pour tous renseignements :
Mail : mduchesne.cdja@orange.fr
Tél : 06 85 33 40 72